



Rosny-sous-Bois, le 27 septembre 2019

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019

SALLE DU CONSEIL A 19H30

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 26 septembre, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 20 septembre 2019 par Monsieur Claude CAPILLON, Maire, se sont réunis dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Claude CAPILLON, le Maire

MM DENNEULIN, MMES BOYER E, DESHOGUES, MM CAPILLON P, FORT, BOUVARD, MME BAUDONNIERE, M BOYER JP, MMES DARGERRE, RIZZO HENRIQUES Adjointes – M GHEDIRI (à partir de 19h50), MMES VAVASSORI, RULLON, MM POINSIGNON, CYRILLA, MME JACAMENT, M OUCHENIR, MME MENARD, MM MESA, MME PINCHON, M MANGON, MME KASRAOUI, M THOMMAS, MME THIBAUT, M BEAL (à partir de 20h05), MME TURLURE, M MICHEL, MME FAGARD, MM PAILHOX, CAREL, LE FLOCH Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR :

MME ADJAM à M CAPILLON C. - M BENAMAR à M DENNEULIN – M ITZKOVITCH à M OUCHENIR – MME COTTIN à M THOMMAS – M FAUCONNET à MME VAVASSORI – M BEAL (jusqu'à 20h05) à MME FAGARD – M BASSE à M MICHEL

ABSENTS EXCUSES : MME HAIDAMOUS - M GHEDIRI (jusqu'à 19h50)

ABSENTS : MME SMADJA - MME AWAD-SHEHATA – M. AMOR – M HANOT

SECRETARE DE SEANCE : J.P. BOYER

↓ **ADOpte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 27 juin 2019.**

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

1. **Point retiré de l'Ordre du Jour**
2. **DESIGNE Monsieur Christian MICHEL pour remplacer Monsieur Jean-Claude EBERHARDT au sein de la Commission d'ouverture des plis en tant que membre suppléant.**

Adopté à l'unanimité

ACTIONS SOCIALES

3. **APPROUVE le Contrat Local de Santé et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à le signer, ainsi que tous les documents y afférents.**

Adopté à l'unanimité

4. **APPROUVE le programme « Manger, bouger pour vivre en forme » et la convention de subventionnement au titre du Fonds d'Intervention Régional (FIR) à passer avec l'Agence Régional de Santé d'Ile-de-France. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les documents y afférents.**

Adopté à l'unanimité

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

5. **APPROUVE l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public pour la gestion du multi-accueil « Les Portes de Rosny ». AUTORISE Madame Nathalie BAUDONNIERE à signer ledit avenant.**

Adopté à l'unanimité

(Monsieur le Maire et Monsieur Patrick CAPILLON n'ont pas pris part au vote)

6. **APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes pour les levés topographiques et les géodétections des réseaux de gaz. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite de convention.**

Adopté à l'unanimité

FONCIER / IMMOBILIER

7. **APPROUVE l'acquisition gratuite par la Ville, auprès de l'Etat, de terrains situés impasse de l'Aubépine cadastrés section AP 7-8-9-14 à 23, d'une contenance globale de 7810 m². AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes afférents (promesse et acte définitif).**

Adopté par 36 voix pour et 2 votes contre (MoDem)

8. APPROUVE l'acquisition par la Ville, de la propriété foncière issue de la parcelle cadastrée section AP 70, appartenant à l'indivision Reney. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique.

Adopté par 37 voix pour et 1 abstention (Servir Rosny)

9. APPROUVE l'acquisition gratuite par la Ville, auprès des époux Torrente, de la parcelle cadastrée section AV 522 d'une superficie de 55m² destinée à l'alignement de la propriété du 112 rue de la Côte des Chênes. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Adopté à l'unanimité

10. APPROUVE l'avenant n° 3 à la convention d'intervention foncière entre l'EPFIF et la Ville de Rosny-sous-Bois. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.

Adopté par 36 voix pour et 2 abstentions (Modem)

11. AUTORISE le transfert du bail emphytéotique administratif conclu entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la SCI AM+. APPROUVE l'avenant n°1 au bail emphytéotique administratif à conclure entre la Ville et la SCI AM+ et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Adopté par 37 voix pour et 1 abstention (Servir Rosny)

12. AUTORISE le transfert du bail à construction conclu entre la Ville de Rosny-sous-Bois et AGIR+ au bénéfice de la SCI AM+.

Adopté par 37 voix pour et 1 abstention (Servir Rosny)

JEUNESSE / CULTURE

13. APPROUVE les conventions triennales de partenariat culturel entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'établissement de santé Ville-Evrard pour les saisons 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions.

Adopté à l'unanimité

PETITE ENFANCE

14. APPROUVE l'avenant à la convention de prestation de service unique entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la Caisse d'Allocations Familiales concernant les structures d'accueil petite enfance. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.

Adopté à l'unanimité

15. PREND ACTE des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Prise d'acte

VŒUX

16. VŒU PROPOSE PAR LE GROUPE ROSNY ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE RELATIF A LA MISE EN PLACE DU REFERENDUM D'INITIATIVE PARTAGEE D'AEROPORTS DE PARIS :

Le Conseil municipal DECLARE SOUTENIR la demande d'organisation par 250 parlementaires, d'un référendum d'initiative partagée, pour que la population française ait son mot à dire concernant la volonté de l'État de privatiser les Aéroports de Paris et S'OPPOSER à toute privatisation du groupe Aéroports de Paris

Rejeté par 29 voix contre (28 URAM et 1 Monsieur Jean-Paul FAUCONNET) et 7 votes pour (6 RES, 1 Servir Rosny) et 2 abstentions (MoDem)

17. VŒU RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN REFERENDUM D'INITIATIVE PARTAGEE SUR LA QUESTION DE LA PRIVATISATION D'AEROPORTS DE PARIS (ADP) :

Le Conseil municipal DECLARE INVITER les Rosnéens qui le souhaitent, à utiliser l'une des trois modalités qui suivent, pour soutenir la proposition de loi référendaire, pour que les Français puissent s'exprimer sur la privatisation d'Aéroports de Paris :

- L'électeur dépose par ses propres moyens (ex : ordinateur, smartphone, tablette, etc.) son soutien à la proposition de loi référendaire sur le site internet dédié (www.referendum.interieur.gouv.fr/) ;

- L'électeur dépose son soutien à la proposition de loi référendaire sur le site internet dédié via des points d'accès situés dans la commune la plus peuplée de chaque canton ou au niveau d'une circonscription administrative équivalente – en l'occurrence Montreuil- et dans les consulats ;

- L'électeur fait enregistrer électroniquement son soutien présenté sur papier par un agent de la commune la plus peuplée de chaque canton – en l'occurrence Montreuil- ou par un agent du consulat. Les électeurs ne disposant ni d'une carte nationale d'identité, ni d'un passeport, ne peuvent être identifiés directement sur le site internet et doivent obligatoirement déposer leur soutien selon cette modalité.

Adopté par 29 voix pour, 7 votes contre (6 RES et 1 Servir Rosny) et 2 abstentions (MoDem)

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 21H15.



*** R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)**

